



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 30 novembre 2023

École inclusive : imposons le rapport de force face aux annonces du ministère !

Faute de moyens et d'ambition, l'école inclusive est en panne : elle ne parvient pas à être une école qui s'adapte aux besoins des élèves. Pire encore, le manque de moyens génère une dégradation des conditions de travail des personnels mais surtout des discriminations et des inégalités pour les élèves dont le droit à l'éducation n'est pas garanti.

Les annonces de la Conférence nationale du handicap d'avril 2023 sont particulièrement inquiétantes parce qu'elles donnent de mauvaises réponses aux problèmes de l'école inclusive.

Le ministère prévoit le déploiement des PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité) pour remplacer les PIAL avec l'ouverture de 100 PAS à la rentrée 2024 pour monter à 3000 PAS dans les prochaines années. Alors que la politique de mutualisation de l'accompagnement mise en oeuvre par les PIAL est un véritable échec, le ministère s'entête dans cette mauvaise voie. L'Éducation nationale refuse de donner les moyens nécessaires à la scolarisation des élèves en situation de handicap, c'est pourquoi le ministère décide de reprendre la main : les MDPH continueront à évaluer les besoins, néanmoins c'est le PAS qui déterminera les moyens déployés en volume horaire d'accompagnement ou en matériel. À travers cette décision, l'Éducation nationale veut en finir avec les notifications individualisées chiffrées qu'elle ne parvient pas à remplir. SUD éducation conteste cette politique qui vise à faire disparaître la prescription pour pallier le manque de moyens !

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Les PAS ne semblent être rien de plus que des PIAL 2.0 : alors que les PIAL ne parvenaient pas à assurer l'accompagnement scolaire des élèves, les PAS devront organiser l'accompagnement médico-social des élèves grâce au déploiement d'un personnel coordinateur par PAS. Dans le contexte de désert médical que nous connaissons, on peut craindre que le PAS ne se contente que de coordonner l'action de personnels médicaux issus du secteur privé pour les élèves issus des familles les plus favorisés. Il est également à craindre que les parcours de scolarisation et de soins des élèves handicapé·es se retrouvent davantage morcelés par des prises en charge multiples, dans divers lieux et avec l'intervention de nombreux·ses adultes.

De même, on peut s'inquiéter du périmètre des PAS qui ont vocation à prendre en charge les élèves en situation de handicap, mais également tous les autres élèves qui relèvent de l'inclusion : les élèves allophones, les élèves non scolarisé·es auparavant, les élèves en difficulté scolaire, au détriment des enseignant·es Rased ou UPE2A qui sont déjà en nombre insuffisant depuis des années et pour lesquels nous demandons des créations de postes à la hauteur des besoins.

Enfin, alors que les personnels AESH assurent quotidiennement la scolarisation des élèves en situation de handicap, le ministère ne prévoit aucune amélioration de leurs conditions d'emploi. Au contraire, il se réjouit des piètres augmentations de salaire à la rentrée 2023 et des mesures de CDisation. Les revalorisations salariales des AESH entrées en vigueur à la rentrée 2023 ne sont absolument pas à la hauteur : les premiers échelons de la grille restent très bas et l'annonce d'une augmentation de 10% s'est traduite par la mise en place d'une indemnité dite "de fonction", qui ne répond pas aux attentes des collègues.

SUD éducation porte, au contraire, la création d'un vrai statut de la Fonction publique avec un temps plein à 24h pour reconnaître que les AESH sont des personnels spécialisés dans le champ du handicap, une formation ambitieuse et de réelles augmentations de salaires.

Dans son obstination, le ministère passe à côté des dimensions humaines de la scolarisation des élèves en situation de handicap : il maintient les personnels AESH dans la précarité, il ne forme pas les personnels, il ne leur garantit pas les moyens de mieux accompagner les élèves en baissant le nombre d'élèves par classe.

Pour SUD éducation, il y a urgence à convaincre que tou·tes les élèves ont leur place à l'école et que c'est bien à l'école qu'il revient de garantir des compensations du handicap afin d'en finir avec le validisme et la ségrégation scolaire et sociale.

SUD éducation appelle tous les personnels à se mobiliser pour gagner les moyens d'accueillir tous les élèves à l'école qu'importe leur handicap, leur origine ou leurs difficultés scolaires.